



Programme de FORMATION

« SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL »

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

Objectifs de formation

Maintenir et actualiser sa capacité à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la ou les victimes. Développer sa contribution à la prévention des risques professionnels, ceci dans le respect de l'organisation et procédures spécifiques de l'entreprise.

Durée

Chaque session de formation se déroule sur une durée de :

- ✓ 7 heures soit 1 jour au total
- ✓ Horaires : 9h-12h30 / 13h-16h30

Lieu de formation

Sur site (Inter) : Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault, chemin de Carabotte 34150 Gignac
En entreprise ou en structure (Intra)

Public visé

Tout salarié titulaire du certificat SST depuis 24 mois ou moins, qui souhaite maintenir et actualiser ses compétences en prévention des risques professionnels dans l'entreprise et dans son intervention face à une situation d'accident du travail.

Etablissement accessible aux personnes en situation de handicap.

Prérequis / Nombre de stagiaire

Être titulaire du certificat de SST valide (24 mois maximum)

Minimum 4 stagiaires / Maximum 10 stagiaires

Informations complémentaires

Durée de validité du certificat : 2 ans

Tous les 2 ans, le SST doit suivre la formation de « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC), lui permettant d'inscrire dans la durée ses compétences relatives à la prévention et au secours. Des évaluations certificatives sont chaque fois réalisées.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

✓ Moyens pédagogiques

Alternance de face à face pédagogiques et de mises en situations pratiques. Prises de notes et échanges de supports de formation. Les contenus peuvent être adaptés aux besoins et demandes particulières des apprenants dans le respect des objectifs de formation.

✓ Moyens techniques

Salles de classe, ordinateurs, vidéos projecteurs. Matériel de pratique.

✓ Moyens d'encadrements

Mme SANDONATO / Mme ROUX, formatrices SST - Titulaire du certificat de formateur à jour certifié par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS. Nos formatrices sont rattachées à notre organisme de formation habilité par ce même réseau.

M. PLOUY, directeur d'établissement et référent handicap

Mme BERNARD / Mme BALLESTER, responsables Formation Continue

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

La formation se déroule durant 7h de la manière suivante :

✓ Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires et des formateurs par demi-journées.

✓ Appréciation des résultats

Exposé participatif et questionnement, Méthode heuristique, Méthode applicative et mise en situation, démonstration commentée et justifiée de la conduite à tenir.

Les simulations d'accident utilisent des scénarios probables et spécifiques en relation avec le poste de travail des participants. Le formateur évalue les participants tout au long de la formation.

Programme de formation

- RETOUR SUR EXPERIENCE

Interventions et/ou actions de prévention

Identifier les dangers - Repérer les personnes exposées

Compréhension des dommages, remontée d'information...

- RISQUES SPECIFIQUES DE L'ENTREPRISE

- MISE A JOUR DU GUIDE DES DONNEES TECHNIQUES

Apprentissage et application des nouveautés (s'il y a lieu) au travers de cas concrets

- MOBILISATION ET ACTUALISATION DES COMPETENCES EN SECOURISME ET PREVENTION

Cas concrets : mises en situation d'accident du travail simulées

- ÉPREUVES CERTIFICATIVES

Mise en place de cas concrets

Réalisation du participant

Questions sur la prévention ou QCM